

**Demande d'examen au cas par cas préalable
 à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
 de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
 compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 06/06/2014	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 06/06/2014	N° d'enregistrement F09114 P0077
--	---	--

1. Intitulé du projet

Création d'un espace à vocation commerciale sur le Causse d'Auge à Mende, d'une superficie de 8,25 hectares.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Communauté de Communes Cœur de Lozère

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale Monsieur BERTRAND Président de la CC

RCS / SIRET 244180040500015 Forme juridique Communauté de Communes

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33° Zones d'aménagement concerté, permis d'aménager et lotissements situés sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.	Dépôt du dossier d'urbanisme relatif à l'aménagement de la ZA du Causse d'Auge à vocation commerciale (Surface totale aménagée : 8,25 ha). Procédure administrative non arrêtée à ce jour soit permis d'aménager soit ZAC.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en l'aménagement d'un espace à vocation commerciale sur le Causse d'Auge à Mende dans le département de la Lozère.

L'aménagement porte sur une surface d'environ 8,25 ha pour environ 6,75 ha de lots cessibles aux entreprises sous forme de macrolots.

Conjointement, les espaces de circulation et infrastructures paysagères (espaces verts) et environnementales (ouvrages de gestion des eaux pluviales y compris bassin de rétention) adéquats seront aménagés.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectifs :

- de répondre aux besoins de développement économique du bassin de vie de Mende.
- d'assurer la continuité du tissu économique local en exploitant l'offre foncière sur le Causse d'Auge.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'aménagement de la ZA se réalisera sous la forme d'un projet d'ensemble conforme aux orientations d'aménagements du PLU de Mende.

Il consistera à la construction d'une ZA comprenant les travaux et réalisations suivants :

- Terrassements en déblais / remblais et évacuation en décharge des matériaux excédentaires,
- Création des réseaux d'assainissement d'eaux pluviales et eaux usées pour la viabilisation de la ZA,
- Création des ouvrages de gestion des eaux pluviales (mesures compensatoires, bassin de rétention),
- Création des réseaux secs électriques, téléphoniques, fibre optique...,
- Création d'une voie de desserte interne,
- Réalisation des revêtements de chaussée, accotements et trottoirs,
- Pose de bordures,
- Réalisation des aménagements paysagers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, la voie interne permettra l'accès aux différents lots de la zone d'activités.

La ZA à vocation commerciale sera raccordée au réseau viviaire de la ZAE Causse d'Auge.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de création de l'espace à vocation commerciale sur le Causse d'Auge sera soumis à :

- Réalisation d'un dossier réglementaire au titre de l'article L.214-3 du code de l'environnement, soumis à déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0. (Eaux pluviales) - Procédure de Déclaration (1 à 20 ha)
- Dossiers de réalisation et de création de ZAC ou permis d'aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Procédure d'examen au cas par cas préalable à l'étude d'impact pour le dépôt du dossier ZAC créant + de 10 000 m² de SHON

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface totale	82 482 m ²
Surface cessible	67 500 m ²
Surface de plancher cumulées	non connue à ce jour mais < à 40 000 m ²
Voiries internes et stationnements	en cours de dimensionnement
Espace vert	en cours de dimensionnement
Ouvrage de régulation	2 en cours de dimensionnement

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

ZA du Causse d'Auge
Causse du Roussel
48 000 Mende
Parcelles : section AI n° 44, 224, 226, 241 et 243

Coordonnées géographiques¹

Long. 3 ° 29 '44.5" E Lat. 44 ° 31 '58.2" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Commune de Mende

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet s'inscrit dans la continuité d'urbanisation de la Zone d'Activités du Causse d'Auge et la connexion avec les espaces construits limitrophes.

La Communauté de Communes Cœur de Lozère est porteuse du projet.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est couvert dans sa globalité par des cultures (céréales).

L'activité agricole a cessé à ce jour.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU

Approuvé le : 28 mars 2012

Applicable le : 13 avril 2012

Classement de la zone : 1 AUx

Secteur où sont admis les commerces sans limitation de surface.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
La commune de Mende est classée en zone Montagne			
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi de Mende, approuvé le 10 novembre 1998 Le site d'étude est hors zone PPRi
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les informations recueillies sur le site des DREAL Languedoc-Roussillon, le projet se situe à : - Plus de 5 km du « Valdonnez » (SIC, FR91020008), - Plus de 7 km du "Plateau de Charpal" (SIC, FR9101357), - Plus de 9 km du « Mont Lozère » (SIC, FR9101361), - Plus de 9 km des « Cévennes » (ZPS, FR9110033).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La création de la ZA occasionnera la perte de milieux naturels anciennement à vocation agricole (céréales). Conformément aux orientations d'aménagement inscrites dans le document d'urbanisme, des aménagements paysagers seront prévus afin de conserver la trame végétale du secteur.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>La ZA occasionnera la perte d'environ 8,25 ha d'espace naturel anciennement à vocation agricole.</p>	
<p>Est-il concerné par des risques technologiques ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		
<p>Risques et nuisances</p>	<p>Est-il concerné par des risques naturels ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le dossier réglementaire au titre de la gestion des eaux pluviales étudie la compatibilité du projet avec les prescriptions du PPRi. Des ouvrages de gestion des eaux pluviales de type bassin de rétention seront réalisés et la non aggravation des écoulements en aval sera maintenue.</p>
<p>Engendre-t-il des risques sanitaires ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		
<p>Est-il concerné par des risques sanitaires ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		
<p>Commodités de voisinage</p>	<p>Est-il source de bruit ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Comme toute zone d'activités à vocation commerciale, l'émission de bruits sera induite par la fréquentation des usagers.</p>
<p>Est-il concerné par des nuisances sonores ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La zone d'activité s'insère entre la RD 806 et la zone d'activité du Causse d'Auge.</p>	
<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		
<p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		
<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux seulement. Le projet engendrera les vibrations habituelles d'un chantier de terrassement et de construction.</p>	
<p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>		

	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet comprend la pose de candélabres. Un abaissement de l'intensité lumineuse pendant la nuit sera effectué.</p>
Pollutions	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les émissions de gaz produites par les automobilistes seront insignifiantes.</p>
	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement issues de la ZA (lots, voiries) seront collectées par un réseau d'eaux pluviales. Les eaux pluviales seront dirigées dans un ou des bassins de rétention dimensionné(s) en fonction des données météorologiques de la station Mende-Brenoux, conforme au PPRi, pour une occurrence de 10 ans. Le débit de fuite régulé sera fixé avec les services instructeurs. Il ne devra pas engendrer l'aggravation des écoulements en aval de la zone.</p>
	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les parcelles actuelles sont classées en zone 1AUx. L'activité agricole a cessé à ce jour. L'aménagement est conforme aux orientations du PLU en vigueur.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le Causse d'Auge fait l'objet de projets d'urbanisation conformément aux orientations d'aménagement du PLU.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les sensibilités du site vis-à-vis du projet de création de l'espace à vocation commerciale du Causse d'Auge concernent l'insertion paysagère et la gestion quantitative et qualitative des eaux pluviales.

Un schéma d'aménagement d'ensemble de la ZA est en cours d'élaboration.

Le deuxième aspect est étudié dans le dossier réglementaire au titre du code de l'environnement conformément aux dispositions des articles L.214-1 à L.214-3 du code de l'environnement concernant la gestion des eaux pluviales.

Ce document présente également la compatibilité du projet avec le PPRi de Mende.

En conséquence, compte tenu des dossiers réglementaires conduits par le Maître d'Ouvrage, de la sensibilité du milieu, de la prise en compte de la trame végétale du secteur, le projet de ZA peut être dispensé d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Mende

le 6/06/2014

Signature

Le Président,
Sénateur de la Lozère

Alain BERTRAND

